

PROCES-VERBAL du Conseil d'école du 15 octobre 2024

École élémentaire du Chemin Blanc - Esnandes 18 h

Présents :

- Représentant de la mairie : M. Gloria, Mme Pajot
- Parents d'élèves : Mme Jeanniot, Mme Hamdis, Mme Auclair, Mme Billaud
- Enseignants : Mme Rautureau, Mme Robier, Mme Croccel, Mme Vitalis, M Pouponnot

Excusés :

- M. Le Maire
- Mme Carré, Inspectrice de l'Education Nationale
- Les membres du RASED (Mme Souto, Mme Paine et Mme Cottard)
- Mme Lefébure, Mme Bidous (décharge de direction)
- M. Tonnelier (parents élu suppléant)

1. Présentation des membres du Conseil d'école

2. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

Le dernier procès-verbal est approuvé par tous les membres du Conseil d'école.

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits	Nombres de votants	Bulletins blancs ou nuls	Taux de participation
197	114	14	57,87 %

La participation est en légère baisse.

- Les parents élus sont Mme Hamdis, Mme Demeyere, Mme Auclair, Mme Billaud, Mme Dunoguez
- Les suppléants sont M. Tonnelier, Mme Biju, Mme Pettex, Mme Jeanniot, Mme Billy

4. Bilan de la rentrée 2024

Effectifs

Au niveau des enseignants, il y a l'arrivée de nouvelles enseignantes : Mme Vitalis (classe de CE1-CE2), Mme Lefébure et Mme Bidous (décharge de direction les mercredis et les jeudis sur la classe de CP-CE1).

A ce jour, deux AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) interviennent chez Mme Rautureau pour 2 élèves et chez Mme Robier pour un élève à raison de 11 à 12h chacune/semaine. Elles complètent leur temps d'intervention en maternelle.

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés) se compose d'une enseignante à dominante pédagogique : Mme Souto ; la psychologue scolaire : Mme Cottard et une enseignante à dominante relationnelle : Mme Paine. Elles interviennent au sein de l'école mais à ce jour aucun planning n'est encore établi.

Au niveau des effectifs, il y a eu 6 nouvelles inscriptions lors de cette rentrée et une radiation. Les effectifs sont donc les suivants :

Niveau	CP : 32	CE1 : 29	CE2 : 17	CM1 : 20	CM2 : 18
Effectifs	CP-CE1 : 23	CP-CE1 : 23	CE1-CE2 : 24	CE2-CM1 : 23	CM1-CM2 : 23
par classe	CP : 16 et CE1 : 7	CP : 16 et CE1 : 7	CE1 : 15 et CE2 : 9	CE2 : 8 et CM1 : 15	CM1 : 5 et CM2 : 18

Soit un total de 116 élèves actuellement.

5. Travaux et équipement de l'école

L'école souhaite remercier la Mairie pour les travaux réalisés lors des vacances d'été, notamment les travaux de réfection des deux cours et les estrades.

Certaines demandes sont toutefois sollicitées auprès de la mairie :

- Les sols des classes et les peintures devaient être rafraîchis (lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021, il était annoncé un rafraîchissement durant un été pour toutes les classes). Où en est-on? Réponse de la mairie : Le dépôt d'un projet global va être réalisé avec une première visite de l'établissement par une société courant novembre pour établir l'ampleur du projet.
- Le tracé d'une zone calme sous le préau a été demandé et doit être précisé par l'équipe enseignante pour que le tracé soit réalisé pendant les vacances d'octobre
- Des cimaises ou toute autre possibilité d'affichage sont demandées dans le couloir adjacent de la classe de CE2-CM1 cf. mise en place d'une galerie d'art

6. Vote du règlement intérieur

Mme Crocchel présente les différents articles du règlement intérieur : « Admissions et inscriptions », « Horaires, entrées et sorties », « Fréquentation scolaire », « Vie scolaire » et « Résultats scolaires et concertations avec les familles ».

Il y a eu deux modifications :

- Une modification p.2 dans l'article 4 sur la vie scolaire, paragraphe concernant l'hygiène et la santé avec le rajoute de la mention suivante : « Afin de respecter les programmes d'éducation à la santé, nous n'acceptons pas les bonbons et les boissons sucrées ».
- Une modification p.3 dans l'article 4 sur la vie scolaire, paragraphe concernant les récréations et l'interclasse avec la suppression de la mention « sauf le mercredi où les goûters sont autorisés (fruits, fruits secs, compotes) » cf. collation offerte par la mairie.

Le règlement est adopté par le Conseil d'école. Il sera distribué aux familles pour signature via Educartable.

7. Budgets

Budget mairie :

Crédits de fonctionnement : 53 € par élève

- Il reste 94,95€ actuellement.
- Des commandes de fournitures seront effectuées avant la clôture du budget.

Crédits livres : 250 €

- L'équipe a pris contact avec un représentant pour faire une sélection avant la clôture du budget.

Sorties scolaires : 1 800 €

- Il reste actuellement 957€

Investissements :

- La mairie a doté l'école de 3 ordinateurs portables.

Budget Coopérative scolaire :

L'école remercie les parents pour les chèques donnés à la coopérative soit 939€ cette année contre 560€ l'année dernière. Elle remercie également l'APE et la Mairie pour leur engagement dans le projet AME.

Au 15 octobre, le budget « Coopérative » est de 1938,32 €.

8. Projets d'école et de classes

Les projets prévus sont les suivants :

- Cycle voile pour les CM2 du 16/09/24 au 20/09/24.
- Utilisation par toutes les classes d'une classe numérique sur Monecole.fr avec notamment l'utilisation de Mathéros (jeu de calcul mental) et du Rallye Lecture (concours de lecture / compréhension).
- Participation de toutes les classes aux « incorruptibles » qui propose des sélections de livres et d'albums par tranche d'âge pour lesquels les enfants pourront voter en fin d'année.
- Visites par toutes les classes de la bibliothèque une fois par mois environ afin de donner la possibilité aux enfants d'emprunter des livres.
- Intervention de l'association « Enfance et Partage » pour toutes les classes sur le thème de la sensibilisation aux violences faites aux enfants programmé le 21/01/24.
- Election des délégués sur la période 2 avec si possible l'intervention d'un membre de la mairie et la mise à disposition du matériel de vote (urne et isoloir), le but étant pour les délégués élus de participer ensuite à des conseils d'enfants avec un membre de la direction.
- Chorale à destination des classes de Mme Robier, Mme Rautureau et Mme Vitalis.
- Rencontre avec l'EHPAD d'Esnandes pour les classes de Mme Robier, Mme Rautureau et Mme Vitalis.
- Intervention de la « Ligue contre le cancer » cf. danger du soleil pour les CP/CE1 et alimentation pour les CE2 / CM1.
- Cycle vélo prévu, sans sortie programmée pour le moment.
- Cycle natation pour les CE1 et les CM1 du 27/03/23 au 11/04/23 (8 séances hors mercredi matin).
- Visite du centre de tri Altriane pour les CE2/CM1 de la classe de Mme Crocchel le 15/04/24.
- Projet AME pour les CM1/CM2 de la classe de Mr Pouponnot. Celui-ci rappelle le projet et revient sur le financement en précisant notamment qu'une participation s'élevant actuellement à 965€ vient d'être récolté via une trousse à projet. Les membres de l'équipe rappellent leur volonté de s'inscrire également dans ce projet par différents biais (réalisation d'œuvres pour remercier les donateurs, utilisation future de la zone choisie, tutorat par la classe porteuse du projet à destination des autres classes, etc.).

9. Évaluations nationales sur tous les niveaux

Des évaluations nationales pour les élèves de tous les niveaux ont eu lieu durant le mois de septembre en français et en mathématiques. Il s'agit d'un repère pour les enseignants afin de choisir la démarche la plus adaptée pour la réussite de chaque élève. Une seconde passation pour les élèves de CP aura lieu en février.

10. Bilan sécurité : incendie – PPMS

Le premier exercice incendie a été réalisé le jeudi 12 septembre. L'exercice s'est déroulé correctement, sans bousculade. Les élèves ont été prévenus de l'exercice. Un deuxième exercice aura lieu durant l'année : les élèves ne seront pas prévenus.

Un exercice cf. plans particuliers de mise en sureté (PPMS) – intrusion a également été réalisé le 10/10/24 à l'aide d'un nouveau dispositif de prévention (alarme visuelle avec signaux lumineux). Il s'est déroulé dans de bonnes conditions sauf pour la classe de CE1-CE2 de Mme Vitalis car les stores se soulèvent de l'extérieur et comme la paroi est vitrée, tout le monde est visible. La mairie propose de poser des films occultants pour remédier au problème.

11. Questions des parents

Question 1 : Un cross sera t-il organisé cette année ?

L'équipe enseignante est favorable à l'organisation d'un cross. A noter : il y a besoin de beaucoup d'adultes accompagnants (environ une vingtaine) pour assurer la sécurité. La date sera communiquée le plus tôt possible à la mairie et aux familles afin que les parents puissent s'organiser et se porter volontaire.

Question 2 : Le sujet du rythme scolaire sera t-il abordé à nouveau, avec la mairie, pour passer à quatre jours ?

Souhait de l'Inspection de réinterroger le rythme scolaire mais aussi la fusion des deux écoles. Elle met en avant l'isolement d'Esnandes au niveau de la circonscription (difficultés de faire participer les enseignants aux formations obligatoires et difficultés à les remplacer sur les mercredis).

Mme Pajot précise que la mairie conservera les 4 jours et demi tant qu'il y aura des subventions. Mr Gloria précise qu'il n'y a pas de communication de l'Etat cf. renouvellement des subventions à ce jour.

Mme Auclair soulève le fait que beaucoup de parents s'inquiètent vis-à-vis de l'accueil au centre le mercredi matin s'il y a un changement de rythme. Mr Gloria tient à rassurer les parents en affirmant que tous les enfants pourront être accueillis.

Présidente du Conseil d'école
ROBIER Lucie
Directrice



Secrétaire
CROCCEL Noémie
Enseignant

